ÉTUDE
LE FREELANCING
EN FRANCE 2017

FREELANCES ET FIERS DE L'ÊTRE

PORTRAIT D'UNE NOUVELLE CATÉGORIE
DE TRAVAILLEURS

malt

OUISHARE

GRANDE ÉTUDE 2017 MALT ET OUISHARE

Laëtitia Vitaud
Spécialiste du
« *Futur du travail* »
et Enseignante
à Sciences Po
et Paris Dauphine

Les freelances s'expriment dans une grande étude Malt et OuiShare :
OUI Freelance c'est un choix, NON ce n'est pas du tout un statut précaire, mais OUI il faudrait que les politiques pensent à eux !

Quand les médias et les politiques parlent des travailleurs indépendants et de l'économie numérique, c'est souvent pour déplorer la "précarisation" des travailleurs français, la destruction des emplois et la "fin du travail" à venir. Pourtant la réalité du travail telle qu'elle est vécue par les freelances et les entreprises est bien plus nuancée qu'on veut bien la présenter en ces temps de campagne présidentielle.

À PROPOS DE MALT :

Fondée en 2013, Malt est la **plateforme de freelances** créée par des freelances qui a l'ambition de disrupter le marché du travail et des SSII.

En trois ans, Malt a levé **7 millions d'euros** et fédéré **40 000 freelances**, une communauté qui englobe les meilleurs talents dans leur domaine et qui s'est déjà réunie plus de **80 fois** dans **20 villes françaises**.

Grâce à Malt, les indépendants peuvent main-tenant **travailler en direct avec les plus grands groupes**, de manière **transparente** et **humaine**. Les clients de la TPE au CAC 40 peuvent choisir l'expert avec lequel ils vont collaborer, tout en déléguant à la plateforme **l'administratif** et **les questions juridiques**.

MÉTHODOLOGIE :

Un sondage a été effectué via l'outil de sondage *survey-monkey* le 9 janvier 2017. Les répondants avaient jusqu'au 14 février 2017 pour y participer. 33 000 des 40 000 freelances de la plateforme Malt ont été invités à participer. L'échantillon ayant participé à l'étude comprend **1014 participants** qui ont répondu à **24 questions**.

À PROPOS DE OUISHARE :

OuiShare est un collectif de Freelances, un accélérateur d'idées et de projets dédié à l'émergence de la société collaborative : une société basée sur des principes d'**ouverture**, de **collaboration**, de **confiance** et de **partage de la valeur**.

OuiShare **accompagne le développement de structures économiques et sociales** basées sur ces principes pour résoudre nombre de défis de notre époque, et permettre à chacun d'accéder aux ressources et opportunités nécessaires à sa prospérité.

Les activités de OuiShare sont structurées en 4 grands domaines : **animation de communauté** (événements locaux, groupes en ligne, OuiShare Fest, ...) **production intellectuelle** (études et recherche, publications, méthodologies, ...) **incubation et accélération de projets collaboratifs, et formation/accompagnement** (étudiants, professionnels, entreprises, collectivités)

Association loi 1901 fondée en janvier 2012 à Paris, OuiShare est aujourd'hui un **acteur international de premier plan** dans le domaine de l'économie collaborative, qui s'appuie sur **80 Connectors** (membres actifs) et plusieurs milliers de membres sympathisants et contributeurs, dans **20 pays** en Europe, Amérique Latine, Amérique du Nord et Afrique du Nord.

INTRODUCTION

Quand les médias et les politiques parlent des travailleurs indépendants et de l'économie numérique, c'est souvent pour déplorer la "*précarisation*" des travailleurs français, la destruction des emplois et la "*fin du travail*" apparemment imminente. Pourtant, la réalité du travail telle qu'elle est vécue par les freelances, les entreprises et les opérateurs des plateformes numériques est plus nuancée que ce que suggèrent le débat public autour de ces questions. Elle est aussi bien moins négative.

En réalité, le marché du travail se transforme radicalement et rapidement. Les plus jeunes ont donné un nouveau souffle au statut de freelance, mais ce sont à présent toutes les générations qui suivent le mouvement. C'est grâce à une nouvelle vision du travail, **libre** et **autonome**, que le statut de freelance séduit de plus en plus d'actifs. De leur côté, les entreprises apprécient la flexibilité du "*mode projet*" et profitent d'**un vivier en croissance de talents recherchés**.

Les travailleurs non salariés représentent un peu plus de **10% des actifs français**. Le salariat est depuis longtemps la forme d'emploi dominante, avec un sommet à **90% des emplois** à la fin des années 2000. Mais l'on constate depuis lors une remontée significative du nombre des travailleurs indépendants. **La tendance est claire : le nombre d'indépendants augmente fortement depuis environ dix ans.** Le phénomène du travail indépendant est d'ailleurs souvent sous-évalué. D'après une étude *McKinsey*, si l'on comptabilise tous les actifs salariés qui ont une activité indépendante complémentaire, c'est en réalité entre **20 et 30% de la population active** qui est concernée.

Parmi les actifs indépendants, on trouve les **chefs d'entreprises** (notamment les artisans et les commerçants) et **les professions libérales** dont le nombre stagne ou décline depuis plusieurs décennies. On trouve aussi un nombre croissant d'**actifs plus ou moins liés à l'économie numérique**, qui choisissent de vendre leur force de travail aux entreprises via des plateformes numériques ou directement.

A l'inverse des Etats-Unis, où le mot freelancer, désigne l'ensemble des actifs indépendants, l'anglicisme "*freelance*" est utilisé en France pour désigner **ces travailleurs indépendants qui n'ont pas nécessairement de fonds de commerce, d'agrément, d'actif immobilisé ou de licence permettant d'exercer une profession réglementée.** Ce sont majoritairement des travailleurs hautement qualifiés — consultants, designers, ou développeurs informatiques — qui choisissent de se mettre à leur compte, sans employer d'autres personnes.

D'après un rapport de l'*EFIP* (*European Forum of Independent Professionals*), les freelances — que le rapport appelle les "*iPros*" ("*Independent Professionals*")— représentent jusqu'à **25% des actifs** dans certaines professions, notamment techniques ou artistiques. Leur croissance depuis 2004 a été significative, avec une **hausse de 45%** en moyenne pour l'ensemble de l'Union européenne, soit **8,9 millions** en Europe en 2013. En France, ils étaient **700 000** il y a quatre ans, contre **830 000 aujourd'hui** (source Eurostat). En dix ans, le nombre des freelances a plus que doublé !

Pourtant, le salariat domine encore nos représentations du travail. Il a modelé l'ensemble de nos institutions économiques et sociales. On a donc tendance à regarder ceux qui travaillent en dehors du salariat comme des "*précaires*", **victimes des mutations économiques qui fragilisent nos institutions** : externalisations, fin du CDI, délocalisations, etc. C'est d'autant plus le cas que les nouveaux indépendants ne possèdent pas les actifs de valeur qui ont

traditionnellement accompagné l'indépendance des chefs d'entreprise et des professions libérales, comme les charges de notaires, les licences de taxis ou les fonds de commerce des boulangers ou des pharmaciens. La montée en puissance du travail indépendant est donc **présentée comme une tendance qu'il faut freiner à tout prix pour lutter contre la précarité**.

La réalité, évidemment, est différente. Les mutations économiques en cours sont un facteur déterminant de l'augmentation du nombre des freelances. Mais la tendance révèle aussi des **transformations culturelles profondes**, qui amènent de plus en plus d'actifs à choisir et à revendiquer le statut d'indépendant – tout simplement parce qu'ils souhaitent **être libres de choisir leurs conditions de travail et les projets sur lesquels ils travaillent.**

En partenariat avec *OuiShare*, *Malt* a réalisé une grande étude auprès de sa communauté aujourd'hui composée de plus de **40 000 freelances**, pour mieux en comprendre les **attentes** et les **motivations**. Cette étude, réalisée sur un large échantillon de **1 014 freelances**, **offre un portrait révélateur et nuancé de cette nouvelle classe d'actifs indépendants.** Les informaticiens, graphistes, rédacteurs et autres professionnels sont une population hétérogène, en forte augmentation, … qui ont presque tous (à **90%** !) **choisi d'être indépendants et sont heureux de leur statut et de leurs conditions de travail** (à **75%**). La description apocalyptique d'une population jeune et précaire forcée de travailler au "*lance-pierre*" est donc très éloignée de l'expérience vécue par les principaux intéressés.

Voici les principaux résultats de cette enquête, illustrés par des infographies éclairantes, des encadrés et la transcription d'entretiens avec des acteurs et observateurs de l'univers des freelances d'aujourd'hui.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FREELANCES SUR MALT

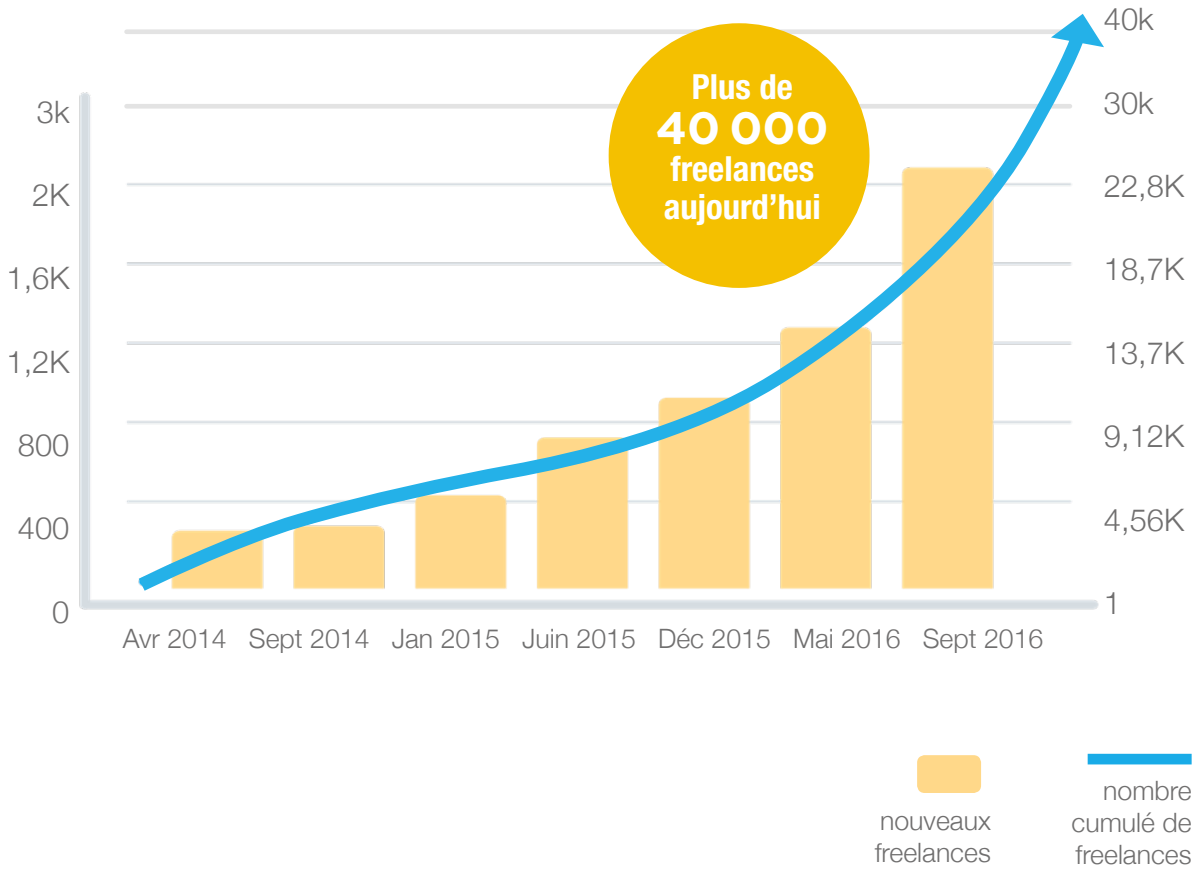

1 QUI SONT LES FREELANCES ?

LA DÉFINITION ET LES CHIFFRES

Les freelances sont **des travailleurs indépendants qualifiés** — experts marketing, graphistes, designers ou développeurs informatiques — qui choisissent de se mettre à leur compte sans employer d'autres personnes. Ils fournissent des services techniques, artistiques ou commerciaux externalisés par les organisations, via une plateforme numérique ou directement. A l'inverse des autres indépendants, ils n'ont pas nécessairement de fond de commerce, d'agrément, d'actif immobilisé ou de licence permettant d'exercer une profession réglementée. Ils sont aujourd'hui environ **830 000 en France** et **9 millions en Europe**.

Aux Etats-Unis, sont "freelances" **tous les travailleurs indépendants** (artisans, agriculteurs, médecins, chefs d'entreprise, etc.). Avec cette définition, la France compte **2 850 000 indépendants en 2016**, soit un peu plus de **10% de la population active**. Il s'agit des travailleurs indépendants dont c'est l'activité principale. Or, en comptabilisant les personnes ayant une activité d'indépendant en complément d'une activité salariée, une récente étude de *McKinsey* considère que le travail indépendant concerne entre **20 et 30% de la population active**.

Dans notre définition des freelances, nous excluons les employeurs (1,1 million d'actifs, qui sont bien «indépendants» car ils possèdent leur entreprise, mais ne sont pas freelances). Il y a donc en France **1 750 000** travailleurs indépendants sans salariés (ce qui représente une augmentation de **52%** sur **10** ans).

Parmi ceux-là, on estime que **830 000 sont les freelances correspondant à notre définition** : des indépendants sans salariés dans les professions intellectuelles dont le nombre a **augmenté de 8,5% par an**, soit une augmentation de **126%** en **10 ans**.

L'étude Malt-OuiShare concerne précisément la population des freelances dans les services aux entreprises. Ils sont au nombre de **490 000**, d'après *Eurostat*. Il s'agit du groupe d'indépendants dont la croissance est la plus forte, avec **une augmentation de 11,5% par an**. Le nombre de consultants, développeurs, graphistes, experts marketing freelances a été **multiplié par 3** en **10 ans**.

UN GROUPE HÉTÉROGÈNE, LOIN DES IDÉES REÇUES

L'image du jeune freelance précaire, forcé de se mettre à son compte "*faute de mieux*" en attendant un "vrai" emploi (salarié), est battue en brèche. **La moyenne d'âge** des répondants à l'enquête Malt-OuiShare est de **35 ans**. Seuls **12%** ont moins de **26 ans**. **48%** des freelances de Malt ont **entre 26 et 35 ans**. La part des trentenaires, un large groupe représentant près de **40%** des répondants, semble confirmer que **le freelancing constitue un choix professionnel que l'on peut faire au pic de son employabilité.** Parmi ces trentenaires, de très nombreux freelances se sont lancés en solo après plusieurs années de salariat, en s'appuyant sur une expérience passée qui les rend **plus légitimes** aux yeux de leurs clients.

Selon les métiers, on retrouve parmi les freelances des répartitions hommes-femmes sensiblement identiques à celle de l'ensemble des actifs. Les freelances de Malt sont à **60% des hommes** ; dans les métiers de l'IT, qui représentent un tiers des membres de la plateforme, **les femmes restent encore trop minoritaires**.

Même si les autres métiers commencent à prendre de l'ampleur, **les métiers du web sont encore prédominants**. Les freelances Malt travaillent dans les métiers suivants :

LA MONTÉE DES PLURIVALENTS ET DES MULTI-ACTIFS

36% DES FREELANCES SE RETROUVENT DANS DEUX CATÉGORIES

Il est remarquable que **36% des répondants sont actifs dans deux (ou plus) catégories de métiers**. Ce chiffre révèle **l'ampleur du phénomène des plurivalents**. Pour certains, le freelancing présente l'opportunité d'**exprimer plusieurs talents** et d'**avoir des activités plus variées**. Parfois, ils sont autodidactes dans l'un des métiers qu'ils exercent et se définissent comme des "*multipotentialistes*".

La montée des multi-actifs (que l'on appelle couramment les "*slashers*") est également visible dans la part des freelances d'Malt dont les activités sont **à temps partiel**. Pour **28% des répondants**, les activités en freelance **complètent une activité salariée ou à un autre projet**. Le freelancing est donc choisi comme un moyen de cumuler plusieurs activités de nature différente.

De nombreux freelances affirment s'être lancés dans leur activité à temps plein après avoir effectué quelques missions en freelance lorsqu'ils étaient salariés (voir notre interview de Sébastien Fieloux, ci-après). Le freelancing à temps partiel est donc parfois **un véhicule pour la reconversion professionnelle** et une préparation au "saut" dans le freelancing à temps complet. **A temps partiel, les freelances peuvent vérifier la viabilité de leur projet.**

LA GÉOGRAPHIE DES FREELANCES

Les freelances n'habitent pas tous en ville. Seulement **34% des répondants habitent en région parisienne** et environ la moitié en zone urbaine à forte densité. Le télétravail est une réalité pour un nombre croissant de freelances, qui habitent loin de la grande ville tout en travaillant pour des entreprises plutôt urbaines. La **richesse des outils de travail collaboratif** (notamment *Slack* et *Github*) ont rendu le télétravail plus aisé et sans doute contribué à renforcer le phénomène des *digital nomads* au cours des dernières années.

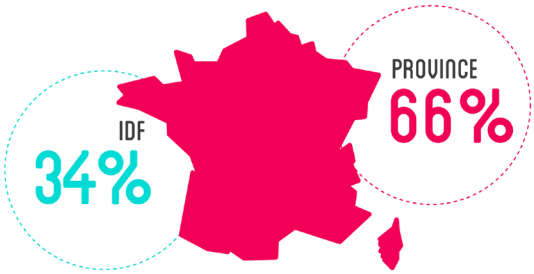

Pour autant, l'image fantasmée du nomade travaillant sur une plage en Thaïlande est assez éloignée de la réalité statistique des freelances. Le plus souvent, **les freelances gardent un lien de proximité géographique avec leurs clients.** Certains travaillent plusieurs jours par semaine dans les locaux de leurs clients ; d'autres y passent régulièrement pour des réunions et autres briefs.

Il est donc faux de penser que les freelances peuvent s'affranchir de tout ancrage territorial. Au contraire, les télétravailleurs qui réussissent le mieux **se déplacent fréquemment** pour discuter avec leurs clients et entretenir leur réseau. Il reste très difficile de développer une activité de freelance depuis un endroit isolé. En moyenne, **les freelances ne travaillent que 3,5 jours par semaine à la maison** : ils passent le reste de la semaine **chez leurs clients** ou **dans d'autres lieux**.

L'explosion du nombre d'espaces de coworking dans les grandes villes françaises a accompagné la montée du nombre de freelances. **Ces lieux sont le plus souvent situés dans les zones les plus urbaines et les plus centrales.** A Paris, ils sont particulièrement nombreux dans les quartiers du Sentier et du Marais, où se trouvent aussi de nombreuses startups. Pour autant, les espaces de coworking sont rarement le lieu principal de travail des freelances. Ils s'imposent plutôt comme un cadre privilégié pour le networking et l'échange de bonnes pratiques avec des pairs.

Le succès de la société américaine *WeWork* repose précisément sur **ce besoin de centralité de travailleurs plus nomades**. Fondée en 2010, la société a créé des **espaces de coworking pour des communautés de freelances** dans **12 pays**. Les lieux choisis par *WeWork* sont toujours situés en centre-ville. Le prochain espace *WeWork* parisien, dont l'ouverture est prévue pour la fin de l'année 2017, sera situé dans le **9ème arrondissement de Paris**.

Réception d'un espace de coworking WeWork, à Chelsea.

LES STATUTS DES FREELANCES

La question du statut préoccupe de nombreux freelances. Quel statut choisir ? Comment optimiser ses revenus et sa couverture sociale ? Le statut pour lequel opte un travailleur freelance va en effet déterminer les cotisations dues et les droits associés (assurance maladie, indemnités en cas d'arrêt maladie, retraite). Il s'agit donc d'un choix critique.

Créé en 2008, **le régime d'auto-entrepreneur** — dont l'appellation officielle est désormais "*micro-entrepreneur*" — a beaucoup contribué à l'augmentation du nombre de freelances en France. **Son grand mérite est de simplifier la gestion administrative en remplaçant les cotisations sociales et tous les impôts par un unique versement proportionnel au chiffre d'affaires.** Il a permis à de nombreux Français de se lancer dans une activité indépendante, parfois en complément d'une activité salariée. **Il y a aujourd'hui plus d'un million d'auto-entrepreneurs.**

Beaucoup de freelances jugent ce régime **idéal pour démarrer une activité** ou pour **exercer une activité en complément d'une activité principale**, souvent salariée (pour les "*slashers*"). Les cotisations sociales s'élèvent à seulement **23% du chiffre d'affaires**. En revanche, puisqu'il y a un **plafond** de chiffre d'affaires (33 100€ par an), opter pour ce statut impose aux freelances de restructurer leur activité lorsqu'ils dépassent ce plafond de chiffre d'affaires.

Aujourd'hui, plus de la moitié de l'ensemble des freelances Malt sont auto-entrepreneurs. Pour nombre d'entre eux, il s'agit d'un **statut intermédiaire** dont la simplicité facilite leur entrée sur le marché. En moyenne, plus ils ont de l'ancienneté dans le freelancing, plus les freelances Malt optent pour d'autres statuts. C'est particulièrement net chez ceux qui travaillent dans les métiers IT. D'autres choisissent de rester plus longuement dans ce régime, qu'ils estiment bien commode.

Les statuts d'entreprise individuelle (EI), **d'entreprise individuelle à responsabilité limitée** (EIRL) et **d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** (EURL) sont **les plus choisis par les freelances** qui dépassent le plafond de l'auto-entrepreneur. **Les cotisations sont un peu plus élevées** (**30% du chiffre d'affaires**), mais il est possible de **déduire les frais professionnels** des bénéfices et de **déduire la TVA** payée à des fournisseurs. Près de **20% des répondants** déclarent avoir opté pour l'un de ces statuts.

La SAS (société par actions simplifiée) et **la SASU** (société par actions simplifiée unipersonnelle) sont des statuts choisis par environ **9% des freelances** Malt. Ils permettent aux freelances d'assimiler leur statut à celui des salariés, c'est-à-dire de **payer quasiment les mêmes cotisations qu'un salarié et donc de bénéficier des mêmes droits** (à l'exception des allocations chômage). Ces statuts sont choisis par les freelances qui ont des revenus confortables et font le choix de la simplicité.

Le portage salarial et les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), avec des **cotisations sociales plus élevées**, permettent à ceux qui les choisissent de bénéficier des mêmes droits que les salariés, y compris, dans ce cas de figure, des allocations chômage. Les freelances concernés peuvent en effet bénéficier d'**un contrat de travail** (CDI) et de fiches de paie, ce qui permet notamment de rassurer les bailleurs et d'**accéder plus facilement au marché du logement**. La structure qui emploie les freelances optant pour ce statut prend en charge de nombreuses opérations, comme la facturation aux clients, la comptabilité, le paiement des cotisations, l'établissement de la fiche de paie, etc. Un peu plus de **5% des freelances** Malt ont déclaré avoir opté pour la protection et le confort du portage salarial ou des CAE.

INTERVIEW DE SÉBASTIEN FIELOUX : POUR MOI, DEVENIR FREELANCE A ÉTÉ UN CHOIX ÉVIDENT

Sébastien Fieloux
est développeur IT,
et membre Malt

Depuis quand êtes-vous freelance et comment l'êtes-vous devenu ?

Je suis freelance depuis deux ans et demi, après avoir tenté l'expérience startup à Montpellier. Avant cela, j'avais travaillé en agence Web à Paris pendant trois ans. **Pour moi, devenir freelance a été un choix évident : j'ai toujours fait des missions en freelance à côté de mon emploi salarié.** On me sollicitait pour des petites missions de quelques jours. J'ai ainsi commencé avec des petites missions de deux jours, par exemple pour installer un module Magento sur un site de e-commerce (Note : Magento est une plateforme et un framework libre de commerce électronique). Le statut d'auto-entrepreneur m'a permis de démarrer facilement, à côté du salariat. **Et j'ai finalement créé une SARL quand j'ai quitté le salariat.**

Pourquoi avez-vous choisi le freelancing ?

C'est surtout **pour la liberté** que j'ai choisi de me lancer en solo. Je ne voulais plus être dépendant d'un commercial d'agence, dont les objectifs n'étaient presque jamais alignés avec les miens. Je ne voulais plus être forcé de me rendre au bureau tous les jours et d'assister à des réunions. J'ai presque envie de dire que je suis freelance parce que je déteste les réunions inutiles.

Quel est le profil de vos clients ? Avez-vous parfois du mal à en trouver ?

Non, je n'ai aucun mal à trouver des clients. Ils viennent à moi par le bouche-à-oreille. Je n'ai jamais eu besoin de les chercher. Mes compétences incluent une expertise Magento et Ruby on Rail. Elles sont très recherchées sur le marché. Les entreprises ont du mal à recruter ce type de profil et les cherchent donc parmi les freelances. **Certains développeurs peuvent ainsi imposer leurs conditions à leurs clients.** Aujourd'hui, d'ailleurs, j'ai toujours trop de travail. Je dois parfois refuser certains projets. Une majorité de mes clients sont des startups et des entreprises de taille moyenne. Mais parfois je travaille aussi pour des grands groupes.

Où travaillez-vous ?

Je travaille à la maison. J'essaie de limiter les déplacements pour réunions et formations à un ou deux jours par mois au plus. Mes clients sont presque tous à Paris, mais cela ne pose aucun problème car nous utilisons des outils de travail collaboratif comme *Slack* et *Github*. Ces outils rendent le travail aisé : c'est parfois plus facile de communiquer sur *Slack* que de communiquer dans un open space ! **On s'épargne surtout les multiples interruptions qui rendent le travail beaucoup moins productif.**

A aucun moment je ne regrette de ne pas être à Paris. Je suis très heureux de vivre dans une maison avec jardin à Saint-Rémy-de-Provence. **La qualité de vie n'est pas la même.** Cela me permet d'avoir un meilleur équilibre entre ma vie privée et ma vie professionnelle. C'est d'autant plus important que je suis père d'un petit garçon de deux ans.

Puisque vous travaillez à la maison, comment gérez-vous au quotidien cet équilibre entre vos deux vies ?

Ma femme travaille également à la maison, donc nous avons tout organisé en famille. Nous avons également la chance d'avoir nos parents près de nous qui peuvent s'occuper de notre fils régulièrement. **Nous faisons comme si nous avions des horaires de bureau et travaillons entre 9h et 18h au plus tard. Et jamais (ou presque) le week-end.**

Quelles sont les difficultés associées au freelancing ?

Pour moi, il n'y en a pas. Je délègue l'essentiel des tâches administratives liées à mon entreprise à un comptable. **Ça coûte cher, mais cela simplifie beaucoup la vie.** Pour le reste, je m'efforce d'accomplir toutes les tâches administratives au fur et à mesure. Au final, cela ne me prend que très peu de temps.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

J'aime qu'une relation client se matérialise par une concrétisation technique. **J'aime gérer les projets dans toutes leurs dimensions,** pas seulement la production. J'entretiens des relations de confiance avec mes clients qui sont fondées sur la transparence : je ne leur cache rien, je suis très direct et honnête. Parfois, je n'y mets pas trop les formes…

Avez-vous une vision politique du freelancing ? Aimeriez-vous que le sujet soit davantage abordé dans les débats économiques et politiques ?

Je n'ai pas vraiment de vision politique du sujet, ni de revendication particulière. Mon approche est plus pragmatique. **Ce qui me convient ne convient pas nécessairement à tout le monde.** Ce qui m'intéresse davantage, c'est l'ensemble des questions concrètes qui affectent mon entreprise, comme les questions fiscales, par exemple.

Seriez-vous susceptible d'accepter un jour un nouveau poste salarié ?

Impossible. Je ne supporterais pas de perdre ma liberté, de devoir poser mes congés. Ça ne me dérange pas d'être managé et de rendre des comptes, mais je veux pouvoir **travailler de façon complètement autonome**. C'est seulement si on me laissait travailler dans les mêmes conditions qu'un freelance, c'est-à-dire **à distance**, que je pourrais peut-être accepter de l'envisager.

Etes-vous fier d'être freelance ?

Oui, je peux me dire que tout ce que j'ai, c'est grâce à moi. Peut-on avoir le même sentiment quand on est salarié ?

LES DÉVELOPPEURS INFORMATIQUES, DES PIONNIERS DU FUTUR DU TRAVAIL ?

A bien des égards, les développeurs informatiques et autres ingénieurs IT sont **des pionniers du futur du travail**. Ils "font" le numérique, en développant et en utilisant les outils numériques. Surtout, leurs aspirations et revendications, exprimées "en avance de phase", contribuent à la transformation à terme des conditions de travail de tous les autres actifs.

Très sollicités sur le marché du travail — certains profils de développeurs ou data scientists sont sollicités quotidiennement par des recruteurs —, **ils ont appris à imposer leurs conditions à leurs employeurs ou leurs clients**. Faute d'avoir accès aux talents dont elles ont besoin, **les entreprises doivent concéder plus de flexibilité et d'autonomie à ces travailleurs particulièrement recherchés**.

Ils ont, en particulier, été les premiers à demander à pouvoir **travailler à distance**. Leur besoin d'autonomie et de responsabilité a donc devancé les aspirations du reste de la population. Ils ont aussi été les premiers à **utiliser les outils de travail collaboratif**, comme *Slack* et *Github*, qui leur permettent de travailler à distance **au sein d'une équipe disséminée géographiquement**. Ces outils collaboratifs sont désormais utilisés plus largement, bien au-delà du cercle des développeurs IT.

Les ingénieurs et développeurs IT sont les professionnels les plus susceptibles de choisir le freelancing à la fois comme un mode de vie et un moyen de >

> gagner plus. Dans l'étude Malt-OuiShare **ils ont affirmé à 97% avoir choisi leur statut d'indépendant**. Ils sont aussi plus nombreux que les autres répondants à mettre en avant le fait de **mieux gagner sa vie** comme raison d'opter pour le freelancing.
Bien que le marché du développement informatique leur soit favorable — la demande est structurellement plus élevée que l'offre —, il y a néanmoins de nombreux développeurs freelances qui sont loin d'être privilégiés et ne parviennent pas à s'élever à des niveaux de rémunération suffisants. Un grand nombre d'ingénieurs talentueux doivent en effet faire l'apprentissage de ce qui fait le succès du travailleur indépendant.

La réussite en tant que freelance requiert de nombreux savoir-faire en dehors de leur cœur de métier : il faut savoir se positionner sur un marché, se vendre, entretenir un réseau, gérer sa masse de travail, évaluer le temps nécessaire à une tâche, faire des devis réalistes, bien faire sa comptabilité, etc. Ces savoir-faire ne sont pas à la portée de tous. Les développeurs IT vivent des difficultés qui touchent aussi tous les autres travailleurs en freelance, mais ils sont les plus nombreux à en faire l'expérience de manière accélérée... C'est l'un des rôles que s'efforce de jouer Malt auprès de ses freelances : les aider à acquérir ces talents qui ne font pas partie de leur "cœur de métier".

INTERVIEW DE ROBIN RIVATON : LES FRANÇAIS NE SONT PAS VRAIMENT ÉPANOUIS DANS LE SALARIAT

Robin Rivaton est essayiste, auteur de «Quand l'Etat tue la nation», et Directeur général d'une agence publique

Vous avez beaucoup écrit sur le sujet des indépendants en France. Que vous inspirent les résultats de notre étude Malt - OuiShare ?

Ces résultats sont intéressants car ils viennent éclairer une facette du débat souvent ignorée dans les débats, à savoir qu'**une partie non négligeable des travailleurs indépendants**, qu'ils le soient à temps plein ou de manière accessoire à une activité salariée, **le font par choix**. Cela fait plusieurs années que l'insatisfaction des salariés français va croissante, dans le sens contraire des nouvelles protections soi-disant apportées par les différents gouvernements et les partenaires sociaux.

Ce qui est aussi remarquable est que **le taux de satisfaction dans l'exercice de travailleur indépendant reste très élevé**, illustrant que les rétributions symboliques associées à ce statut viennent plus que compenser les désillusions matérielles, complexités administratives ou rémunérations plus erratiques et plus faibles. Ce décalage peut aussi **expliquer les réactions de l'entourage** qui ne voit que ces aspects-là, ignorant les avantages perçus par les travailleurs indépendants eux-mêmes.

Quant aux politiques, ils cherchent bien trop souvent leur légitimité auprès des Français réfractaires au changement en demande de protection, méconnaissant au passage que **des évolutions positives et volontaires peuvent apparaître** et qu'elles réclament aussi un accompagnement politique pour être profitables à tous.

La création du statut de l'auto-entrepreneur a contribué à faire monter de manière significative le nombre des freelances en France. Pourtant, le pourcentage des freelances en France reste encore inférieur à la moyenne européenne. Pourquoi ?

La création du statut d'auto-entrepreneur reste récente, huit années pleines seulement, et comme nombre de dispositifs, il n'a pas échappé à la main tremblante du législateur, qui en a fait varier plus que de raison les modalités fiscales ou réglementaires. **Néanmoins il reste un immense succès.** À l'heure de la réglementation communautaire, combien de lois peuvent se targuer d'avoir fait changer de vie d'un million de Français ?

En écartant les facteurs technologiques, ouverture des plateformes de mise en relation et de vente de services, communs à tous les pays, je pense qu'**une révolution culturelle s'est opérée**. Si le chiffre reste inférieur à la moyenne européenne, je pense qu'un rattrapage va finir par s'opérer. Ce que j'ai décrit dans *La France est prête* (Les Belles Lettres, 2014) c'est le portrait d'une France qui évolue considérablement dans ses représentations depuis le début des années 2000. Une France qui, insatisfaite du statut de fonctionnaire, ne trouve pas dans le salariat un épanouissement complet du fait de relations entre collègues et avec les managers faussées par un droit du travail procédural et paralysant et un culte du diplôme encore très prégnant. Ainsi le souhait de création d'une entreprise, qui ne reflète néanmoins pas exactement **le désir du travail indépendant, est passé entre 2002 et 2015 de 3 à 14%**, amenant la France en tête de tous les pays développés.

Et les gens osent désormais. Il faut bien reconnaître que la dégradation des conditions d'entrées sur le marché du travail pour nombre de jeunes fait aussi relativiser le risque associé au travail indépendant.

A votre avis, vers quoi évoluera le marché du travail en France ? Combien de freelances dans 5 ou 10 ans ?

Il serait facile de donner un chiffre très important pour marquer les esprits, flatter les uns avec le sentiment d'appartenir à l'avant-garde d'un mouvement grandissant et angoisser les autres souhaitant s'accrocher aux formats actuels mais j'en serais bien incapable. La trajectoire du travail indépendant est à la hausse, ceci ne fait aucun doute. Néanmoins dans certains secteurs, des métiers autrefois exercés de façon indépendante comme les avocats, les médecins ou les pharmaciens, deviennent salariés du fait de changement des modes de production. Au surplus, il serait bon, avant de faire des projections, de **s'accorder sur une définition précise et partagée du travailleur indépendant.**

La régulation doit-elle faciliter l'expansion du freelancing ? Si oui, comment ?

La régulation doit accompagner le développement du travail indépendant. Elle doit le faire à trois niveaux : donner aux individus **l'information la plus parfaite sur les avantages et les inconvénients** de ce mode de production ; **établir un régime fiscal et social moins lourd que celui frappant le salariat** mais avec un filet de sécurité minimal ; **assurer une déréglementation d'un certain nombre de marchés** des biens et services et laisser de nouveaux concurrents (y compris ceux qui ont recours aux travailleurs indépendants) conquérir des parts de marchés. La crainte de travailleurs indépendants tous précaires demain n'est pas totalement infondée. Il faut favoriser au maximum la concurrence entre les assureurs afin d'améliorer qualité de la gestion et en baisser les coûts. Les critiques récurrentes contre le RSI ou la CIPAV ne sont pas à ignorer.

A l'inverse, la réglementation doit aussi **refondre le salariat et les modes d'interaction au travail**, ce qui pourrait également rendre le salariat moins insatisfaisant.

2

POURQUOI LES FREELANCES SE REVEILLENT-ILS LE MATIN ?

C'EST PRESQUE TOUJOURS UN CHOIX

90%
DES FREELANCES LE SONT PAR CHOIX

Notre représentation du travail et nos fantasmes sont encore dominés par le salariat. C'est pourquoi le freelancing est encore souvent présenté comme marginal, transitoire ou précaire. De nombreux salariés imaginent mal que le freelancing puisse être un choix volontaire. Ils voient parfois les freelances comme des "victimes" forcées de se mettre à leur compte "faute de mieux", en attendant de trouver un "vrai" travail.

Les résultats de l'étude Malt-OuiShare battent en brèche toutes les idées reçues sur les freelances. A **90%, ils ne subissent pas leur situation de freelance.** Ils ont presque tous choisi le travail indépendant. Pour certaines catégories de freelances, le pourcentage est même supérieur : ainsi, **97% des développeurs ont choisi d'être indépendants** (voir notre encadré sur les développeurs).

Quelques freelances préféreraient être salariés, mais pour l'écrasante majorité d'entre eux, le freelancing est un mode de vie enviable qui permet d'opter pour l'autonomie dans le travail, la liberté de choisir ses missions, le choix de son lieu et ses horaires de travail (au moins une partie du temps). (Voir notre encadré sur le retour à la logique artisanale).

CE QUI LES MOTIVE

88%
DES FREELANCES ONT UN BESOIN D'INDÉPENDANCE

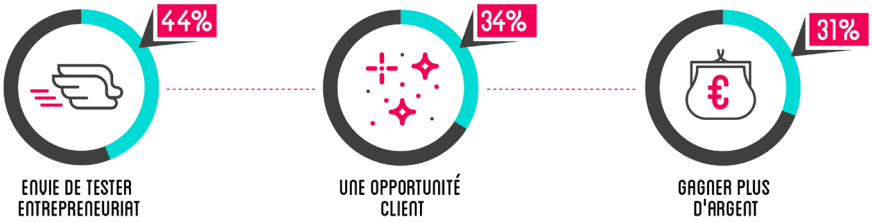

Les raisons d'être freelance sont multiples et dépendent naturellement des situations professionnelles particulières. Pour autant, ces raisons correspondent presque toujours à un choix aspirationnel. Pour **88%** des répondants, le freelancing est choisi pour répondre à un "**besoin d'indépendance**". **44%** disent avoir voulu "**tester l'entrepreneuriat**".

Pour d'autres encore, le freelancing permet de saisir davantage d'opportunités professionnelles et/ou de gagner plus : **34%** des répondants disent être venus au freelancing grâce à une "**opportunité client**" ; **31%** des freelances Malt ont choisi l'indépendance par "**volonté de gagner plus**" ; enfin, **16%** des freelances (ceux qui sont à temps partiel) ont été motivés par l'idée de **compléter leurs revenus existants**.

Pour le reste (**18%**), **le choix n'était pas forcément ouvert :** soit parce que le travail qu'ils effectuaient ne s'accompagnait pas à d'un emploi salarié, soit parce que leurs donneurs d'ordres leur ont imposé le freelancing. Parmi ceux là, certains ont su retourner la situation à leur avantage plutôt que de la "**subir**". C'est ce qui explique le décalage entre le pourcentage de répondants qui disent de pas avoir choisi le freelancing (**10%**) (question précédente) et ceux qui disent avoir eu pour motivation le "**manque de choix**" (**18%**).

QUI SONT LEURS CLIENTS ?

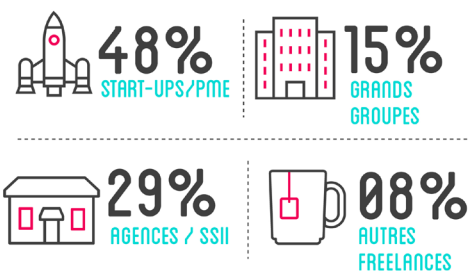

PAR SEMAINE, ILS TRAVAILLENT ...

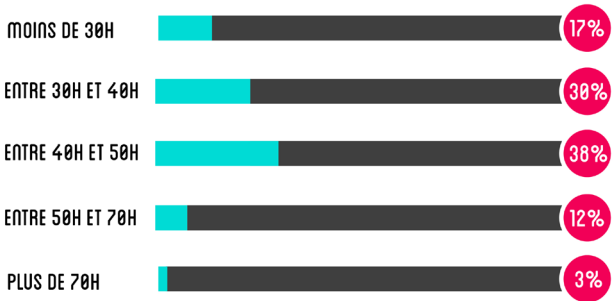

53%
TRAVAILLENT PLUS DE 40 HEURES PAR SEMAINE

LES AVANTAGES RESSENTIS : LE DÉCALAGE ENTRE LA RÉALITÉ IMAGINÉE ET VÉCUE EST MINIME

Les raisons mises en avant par les freelances pour justifier leur choix initial se retrouvent dans les avantages qu'ils ressentent au quotidien dans leur vie professionnelle. **Autrement dit, il n'y a pas de décalage notable entre ce qu'ils imaginent du freelancing et la réalité dont ils font l'expérience concrète par la suite.**

Les résultats de notre étude révèlent que, toutes catégories confondues, les avantages ressentis par les freelances sont, par ordre décroissant :

52%
POUVOIR ORGANISER SON EMPLOI DU TEMPS

47%
CHOISIR SES CLIENTS ET SES PROJETS

46%
CHOISIR SON LIEU DE TRAVAIL

- **La possibilité d'organiser son emploi du temps selon ses envies.** Cela rejoint la motivation principale à devenir freelance (le besoin de liberté). Beaucoup de freelances n'envisagent plus de revenir au salariat pour cette seule raison. On constate par ailleurs que la volonté de gérer son temps de travail de manière flexible est l'une des revendications les plus fortes chez l'ensemble des actifs : même les salariés mettent en avant le télétravail comme l'un des éléments qui pourraient le plus améliorer leur bien-être au travail.
- **La possibilité de choisir leurs clients et les projets sur lesquels travailler** est le deuxième avantage mis en avant par les répondants. Ils sont très nombreux à jongler entre plusieurs projets et clients, parfois même sur plusieurs métiers (voir la partie "La montée des plurivalents et des multi-actifs"). Les startups font partie des clients principaux de nombreux freelances pour plusieurs raisons : leurs fondateurs sont culturellement proches des freelances et en partagent les aspirations ; ils ont aussi plus l'habitude d'appréhender les projets dans leur globalité et de fonctionner en mode agile.
- **Le fait de pouvoir choisir son lieu de travail** arrive en troisième position. Certains n'ont pas toujours le choix de leur lieu de travail et doivent être présents chez leurs clients. Néanmoins, en moyenne, les freelances travaillent 3,5 jours par semaine à la maison, 1 jour chez le client et une demi journée dans des espaces de coworking (voir la partie "La géographie des freelances"). Le télétravail est bien devenu une réalité pour bon nombre de freelances. Cela explique en partie l'immense retentissement qu'a eue, le 10 mars dernier, la vidéo de la BBC d'un expert en géopolitique interviewé par Skype, dont les enfants font irruption dans la pièce sous l'oeil des téléspectateurs. Cette vidéo et les débats passionnés qui ont suivi illustrent à quel point le télétravail est devenue une préoccupation essentielle des actifs, dont l'immense majorité cherche à améliorer leur équilibre vie professionnelle-vie privée.
- **L'opportunité de gagner plus** n'arrive qu'en quatrième position des avantages du freelancing mis en avant par les répondants. Même s'il ne s'agit pas d'une motivation de premier rang, il est néanmoins remarquable que plus de 62% des freelances à temps plein déclarent gagner autant ou plus que lorsqu'ils étaient salariés. 43% des freelances Malt gagnent plus ou nettement plus que dans le salariat. Près de 8% ont même doublé leurs revenus.

63%
DES FREELANCES SONT MOINS ANGOISSÉS COMPARÉ AU SALARIAT

Sans surprise, les freelances sont **75% à se dire "épanouis" au travail** et **74% à se déclarer "fiers d'être freelances"**.

75% d'entre eux recommanderaient le freelancing à des amis ou des proches.

Pour la plupart, le retour au salariat n'est pas souhaitable. **91% des répondants** déclarent **ne pas souhaiter revenir au salariat**. Parmi eux, certains pourraient l'envisager "*si une excellente opportunité se présentait*". **Renoncer à l'autonomie dans le travail n'est donc pas aisé.**

INTERVIEW DE PAULINE DE TURCKHEIM : C'EST ESSENTIEL DE CONSTRUIRE ET D'ENTRETENIR SON RÉSEAU

Pauline de Turckheim est graphiste freelance et Maltlinkeuse

Depuis quand travaillez-vous en freelance ?

Cela fait maintenant quatre ans que je me suis lancée en solo. C'est par choix que je ne travaille plus en agence aujourd'hui. **L'expérience en agence a été essentielle à ma formation :** j'ai appris à gérer des contraintes, des délais, des budgets, des clients. **C'était nécessaire car en école d'art, on ne fait pas l'expérience des contraintes réelles.** On travaille sur des projets fictifs sans aucune limite. C'est bien sûr essentiel pour ouvrir à la créativité, mais cette situation n'existe pas dans la vie réelle. Par ailleurs, le fait d'avoir été employée dans une agence prestigieuse me donne aujourd'hui de la crédibilité en tant que freelance. Ca ne serait pas le cas si je m'étais lancée en tant que graphiste directement après l'école.

Comment s'est passé le passage de l'agence au freelancing ?

Quand on est freelance, on doit porter **plusieurs casquettes :** s'occuper de comptabilité, de questions juridiques, de développement informatique, se former et trouver des clients. **C'est l'une des plus grandes difficultés quand on se lance.** Pour moi, la transition s'est faite assez naturellement parce que je faisais déjà des missions en freelance pendant que j'étais salariée. En poursuivant l'une de ces missions, j'ai compris que je pouvais très bien ne faire que ça et en vivre. Ça m'a permis de tester la viabilité de ce mode de travail. Il y a cinq ans, peu de graphistes de mon entourage envisageaient de se mettre en freelance. Mais la transition ne me faisait pas peur car, en grandissant, j'ai eu la chance d'observer des personnes de mon environnement familial travailler en solo.

La nature de votre travail de graphiste a-t-elle changé ?

Il est parfaitement possible de faire exactement le même travail de graphiste en agence et en freelance. La nature du travail dépend aussi de l'agence et de sa taille. Quand on commence à travailler dans une grande agence qui compte des marques prestigieuses parmi ses clients, on est souvent le dernier maillon exécutant d'une longue chaîne. Il y a donc eu pour moi peu de place pour l'expression d'une quelconque créativité personnelle. Ce qu'on gagne en prestige et en satisfaction de pouvoir participer au développement de grandes campagnes, on le perd en liberté, avec l'imposition de chartes graphiques très détaillées et contraignantes. C'est pourquoi, aujourd'hui, je préfère travailler essentiellement avec des startups, pour faire avec les entrepreneurs un travail de co-création que je trouve particulièrement stimulant. La naissance d'une marque, c'est un défi graphique excitant !

Avez-vous trouvé chez les freelances une (des) communauté(s) ?

Avant les BeforeMalt et AfterMalt (à l'organisation desquels je participe activement aujourd'hui), je n'avais pas rencontré de **communauté ou de mouvement de freelances**. A vrai dire, j'avais même une petite appréhension à l'idée de me retrouver avec un groupe de "*marginaux*". Mais, quand on vit l'expérience communautaire entre freelances, on est à la fois **rassuré et ravi** : c'est important de comprendre qu'on est si nombreux dans le même cas et de partager nos expériences, nos problèmes et nos bonnes pratiques. **C'est essentiel de se retrouver régulièrement et construire du réseau : pour rencontrer des gens qui font le même métier, d'autres qui ont des métiers différents avec lesquels on pourrait collaborer, d'autres encore qui cherchent des freelances et pourraient devenir des clients…**

Vous semblez très active dans l'animation de communautés de freelances…

Oui, je participe aussi à l'élaboration d'un événement pour permettre à des freelances de découvrir des espaces de coworking dans Paris (ça s'appelle Malting). Ça permet de sortir de chez soi pour vivre pleinement le côté itinérant et nomade du statut de freelance. **J'essaie de promouvoir cette idée essentielle.**

Où travaillez-vous ? Plutôt chez vous ou plutôt dans les espaces de coworking dont vous parlez ?

Certains freelances n'arrivent pas à travailler chez eux. Ce n'est pas mon cas. **J'aime beaucoup le sentiment de liberté totale que j'éprouve lorsque je travaille à la maison.** Je travaille chez moi environ quatre jours sur cinq, et je ne compte pas mes heures : au contraire, je travaille souvent plus que quand j'étais en agence ! Le reste du temps, je suis avec mes clients ou en espace de coworking, ce qui permet de rencontrer de nouvelles personnes et d'échanger.

Existe-t-il à votre avis un "mouvement" des freelances ?

Je pense qu'il existe un "*mouvement*" dans la prise de conscience d'une tendance forte qui nous dépasse et qui se caractérise par un besoin d'autonomie et de confiance sans précédent. Je pense que les freelances ont besoin qu'on ne les regarde plus comme des marginaux. Nous sommes des professionnels crédibles et volontaires ! Il y a de nombreuses raisons d'être freelance, mais on a tous besoin d'être pris au sérieux.

INTERVIEW D'ANTONIN LEONARD : LES COLLECTIFS DE FREELANCES QUESTIONNENT NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL ET À L'ORGANISATION

Antonin Leonard est l'un des fondateurs du collectif OuiShare

Tout le monde a entendu parler de OuiShare, mais peu de gens savent exactement ce que c'est. Pouvez-vous nous expliquer ?

Il n'est en effet pas facile de définir OuiShare : **c'est parce que notre association évolue et se transforme avec les individus qui la composent !** OuiShare est avant tout une communauté, à la fois collectif de freelances, incubateur de talents individuels et accélérateur d'idées et de projets. Notre projet se fonde sur les principes d'ouverture, de collaboration, de confiance et de partage de la valeur.

C'est de manière informelle, autour d'idées et de valeurs, que tout a commencé il y a maintenant cinq ans. Au départ, il y a eu un magazine en ligne et un événement à Paris consacrés à l'émergence de la société collaborative. **Aujourd'hui, OuiShare est devenu une vaste réseau, présent à Paris, Barcelone, Rio et Montréal.**

Notre association réunit des talents en transition pour ouvrir des opportunités nouvelles et être un vecteur de transformation. Nous avons créé l'organisation mouvante et flexible dont nous avions besoin, un organisme vivant qui peut évoluer avec les cellules qui le composent.

Difficile de dire exactement ce que nous serons demain car les personnes qui nous rejoignent continuent d'inventer OuiShare. Beaucoup de nouvelles personnes nous ont rejoints ces derniers mois.

Quelles sont les activités de OuiShare ?

Les activités de OuiShare sont multiples : **nous animons des communautés** (événements locaux, groupes en ligne, OuiShare Fest), **nous produisons du contenu intellectuel** (études et recherche, publications, méthodologies), **nous incubons et accélérons des projets collaboratifs**, et **nous dispensons des formations** à des étudiants, des professionnels, des entreprises ou des collectivités.

OuiShare repose autant sur les compétences collectives que sur les compétences individuelles. Les individus de OuiShare ont des activités très variées qui sont menées soit à l'intérieur soit à l'extérieur du cadre OuiShare. Les **80 connectors** que compte aujourd'hui OuiShare **développent un modèle économique atypique et innovant qui laisse beaucoup de place à l'expérimentation.**

Que signifie être indépendant au sein d'un collectif de freelances ?

Le freelancing est encore un modèle minoritaire souvent perçu comme marginal. Les institutions et les organisations dominantes ne prennent pas les freelances suffisamment en compte. **Dans ce contexte, les collectifs de freelances apportent des solutions indispensables.** C'est pour cela qu'ils sont si nombreux et si populaires. On peut mutualiser nos efforts, générer des opportunités dont la somme est supérieure aux individus qui composent le collectif.

La première expérience que fait un individu dans un collectif, c'est celle de **l'individuation**. La formation de l'individualité à l'intérieur d'un groupe est un sujet qui intéresse à la fois la psychologie, la sociologie et la philosophie : c'est une notion essentielle lorsque l'on cherche à comprendre le changement social.

Pour les individus, s'affirmer, exister et créer de la valeur au sein d'un collectif, c'est plus ou moins difficile. Nous avons hérité d'un modèle pyramidal qui a façonné notre manière de penser. Réussir à s'en extraire, c'est un travail en soi. S'affirmer comme indépendant au sein d'un collectif, c'est **accepter la responsabilité qui accompagne l'autonomie, tout en apprenant à travailler avec les autres.** C'est dans cette tension-là que se trouve toute la richesse d'un collectif.

Quelle est la contribution des collectifs de freelances à la société ?

L'incertitude qui pèse sur les freelances incite à la mutualisation des trajectoires et de la prise de risque. Être dans un collectif permet de **diminuer la perception du risque :** d'une part, parce que le collectif peut apporter des protections ; d'autre part, parce que les autres freelances contribuent à banaliser la notion de risque. Dans un contexte où les freelances doivent batailler pour se faire une légitimité sur le marché professionnel, le collectif peut accélérer ce processus. OuiShare, par exemple, est **un accélérateur de légitimité pour les talents qui en font partie.**

Les collectifs pourraient représenter les guildes des nouveaux travailleurs. **Les nouvelles formes de travail poussent à l'invention de nouveaux modes opératoires.** On peut mutualiser toutes sortes de ressources. Plusieurs types d'infrastructures soutiennent l'activité des freelances : une infrastructure juridique et fiscale, une plateforme technologique et une infrastructure sociale et culturelle. Les collectifs peuvent intégrer une ou plusieurs de ces dimensions.

On peut aussi ajouter **un enjeu de formation :** la capacité à évoluer dans ces collectifs requiert des soft skills dont nous sommes pourvus de manière inégale. Les collectifs pourraient bien aussi intégrer cette dimension-là. Les possibilités sont infinies...

LE FREELANCING : UN RETOUR À LA LOGIQUE ARTISANALE ?

Les données chiffrées sur les aspirations des freelances et les entretiens qualitatifs réalisés pour l'étude OuiShare-Malt montrent que les freelances partagent des aspirations communes. Ils rejettent la standardisation, les processus, le travail morcelé et répétitif et la hiérarchie aliénante des organisations traditionnelles de l'économie fordiste.En somme, **on assiste à un retour en grâce de la logique artisanale, dans laquelle le travailleur artisan apprécie et recherche la liberté d'accomplir son geste.** Le travail morcelé et standardisé est devenu d'autant plus inacceptable qu'il ne s'accompagne plus des contreparties habituelles de l'économie fordiste (revenus stables et confortables, sécurité de l'emploi, retraite généreuse).

La logique artisanale repose sur **le tryptique autonomie, créativité et responsabilité**. L'autonomie n'a aucun sens si on n'est pas responsable de ses actions et des résultats. Pouvoir assumer ses choix, les décisions qu'on a prises et les conséquences qu'elles auront est un élément fondamental de la condition artisanale.

La responsabilité va de pair avec la liberté car si l'on n'est pas libre, on ne peut être tenu pour responsable de ses actes. Ces notions sont présentes dans les débats sur l'avenir du management dans des organisations où la pyramide hiérarchique est aplatie. Pour les freelances comme pour les artisans, il n'est pas possible de se réfugier derrière son supérieur hiérarchique. On pourrait penser que cela engendre de l'angoisse. En réalité, il n'en est rien : le fait d'exercer une pleine responsabilité au travail est un facteur d'épanouissement. C'est l'une des explications des résultats de l'enquête : **75% des freelances déclarent être épanouis au travail.**

3

EN DECALAGE AVEC LE RESTE DU MONDE : CE QUE SOUHAITERAIENT LES FREELANCES

LES FREELANCES NE SONT PAS ASSEZ PRÉSENTS DANS LE DÉBAT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

97 % des freelances ne se sentent pas pris en compte dans les débats politiques et économiques. Il est remarquable que le sujet des freelances ait été **si peu présent dans les délibérations à l'approche la campagne présidentielle**. Lorsqu'il a été abordé par les candidats, c'était soit pour déplorer la "précarisation" du marché du travail, soit pour affirmer un soutien aux professions traditionnelles "menacées" par l'irruption des freelances. Le sujet n'est que rarement appréhendé sans passion et de manière réaliste.

97%
DES FREELANCES NE SE SENTENT PAS BIEN PRIS EN CONSIDÉRATION DANS LE DÉBAT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.

Le nombre des freelances est en augmentation croissante et représente aujourd'hui une part déjà significative de la population active. Pourtant ils restent encore **plus ou moins invisibles aux yeux des politiques**. **Il est donc essentiel que le regard porté sur les freelances change** et que la réalité telle qu'elle est vécue par les freelances soit prise en compte dans les débats politiques. C'est de cette manière que nous pourrons faire évoluer nos institutions pour qu'elles répondent davantage aux besoins de la population d'aujourd'hui.

NOS INSTITUTIONS NE PRENNENT PAS SUFFISAMMENT EN COMPTE LA RÉALITÉ DU FREELANCING

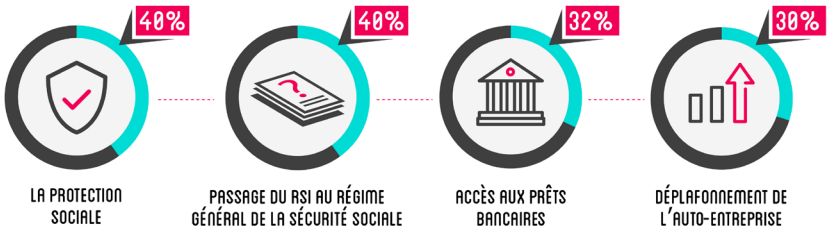

Parmi les difficultés citées par les freelances, le choix des statuts juridiques et la protection sociale font partie des éléments les plus souvent cités. Les répondants **se plaignent de l'institution qui gère leur protection sociale, le RSI**, qu'ils accusent de ne pas offrir une qualité de service suffisante. (Voir notre encadré "Le RSI devrait-il être réformé ?").

Mais les institutions de protection sociale ne sont pas les seules à affecter la vie des freelances. En particulier, les freelances sont **systématiquement déconsidérés par les établissements de crédit ou les bailleurs immobiliers** au motif qu'ils ne peuvent justifier de revenus réguliers et n'ont pas de contrat de travail salarié. L'accès au logement est donc le plus souvent fermé aux freelances, forcés de "ruser" ou de solliciter l'aide de leur famille.

D'ailleurs, si les freelances souffrent des fluctuations de leurs revenus, c'est avant tout du fait des conséquences de ces fluctuations sur leur accès au logement. Or de nombreux freelances sont solvables, alors que de nombreux salariés sont sujets à une forte incertitude quant à leur avenir professionnel. **Les définitions de la solvabilité et de la sécurité devraient être revues. A quand des produits et services prenant en compte la situation financière réelle des freelances ?**

LA PERCEPTION PAR LE GRAND PUBLIC RESTE TROP NÉGATIVE

L'entourage familial ne comprend pas les freelances. Seulement **26% des freelances** pensent que leur entourage comprend leur métier ; **88% affirment avoir "un entourage qui s'inquiète" pour eux**. On perçoit les freelances comme des **"précaires"** dans une **situation de transition**, qui adoptent ce statut… **"en attendant mieux"**. Certains trouvent difficile de trouver des clients dans un marché pas encore transparent et fluide… Il est parfois nécessaire d'"éduquer" les clients sur les réalités du freelancing et de prouver que l'on est un professionnel sérieux et légitime, même si l'on travaille à son compte.

De manière générale, il existe un **décalage radical entre l'image que les freelances ont d'eux même** (**75% sont épanouis et fiers d'être freelances**), **et l'image que le reste du monde a des freelances**. Le regard négatif porté sur les freelances peut être perçu comme un frein par certains freelances qui se sentent obligés de convaincre ou rassurer leur entourage.

75% SONT FIERS D'ÊTRE FREELANCE

74% DES FREELANCES SE SENTENT PLUS ÉPANOUIS QU'EN EMPLOI SALARIÉ

VS

88% ONT UN ENTOURAGE QUI S'INQUIÈTE POUR EUX

84% PENSENT QUE LES FREELANCES ONT UNE MAUVAISE IMAGE EN FRANCE

INTERVIEW DE DIANA FILIPPOVA : LA PROTECTION SOCIALE DES FREELANCES

Diana Filippova
est startup connector à Microsoft et activiste OuiShare

Qu'est-ce que la montée des freelances peut changer au travail (de tous) ?

Les discours sur le futur du travail sont souvent ceux du tout ou rien, la fin du salariat versus sa persistance inexorable. Cette polarisation est stérile et surtout inexacte : dans le futur proche, **nous serons davantage dans la cohabitation de formes du travail multiples que dans la suprématie d'un seul modèle**. En revanche, la montée de ces nouvelles formes de travail est une occasion clef pour fonder notre contrat social sur des bases autres que le salariat à temps plein. L'autonomie, la formation et la solidarité collective doivent y jouer un rôle de premier plan.

Pour autant, la seule montée en puissance numérique du travail indépendant ne suffit pas. Aujourd'hui, au-delà des indépendants de l'ère salariale (professions libérales, artisans, etc.), qui constituent encore le gros des troupes, le travail indépendant est surtout le fait d'experts et spécialistes hautement qualifiés -- les seuls vrais freelances -- et de moins qualifiés qui se tournent vers les plateformes faute d'être intégrés au marché de l'emploi. Même si elles sont fortement mises en avant dans les médias, **ces dynamiques sont encore trop marginales pour ébranler le monopole politique et culturel du salariat**.

Pour ce faire, il faut jouer sur au moins trois fronts. D'abord, que ces formes de travail soient **reconnues comme légitimes** au sein des représentations collectives, à parité avec le salariat. Ensuite, qu'il conduise à **une adaptation ou une refonte des institutions liées au travail et à la protection sociale** pour éviter une multiple fragmentation du monde du travail, et notamment entre les freelances et les travailleurs de plateforme. Enfin, que ces formes de travail **ne soient plus limitées à des populations homogènes**, les plus diplômés ou les exclus du marché de l'emploi, et devienne prisé par la classe moyenne. Autrement dit, ce n'est pas encore gagné.

Nos institutions ne prennent pas en compte les freelances. Quels sont pour eux les principaux inconvénients (difficultés) liés à ces lacunes institution-nelles ?

Dans les faits, nos institutions prennent très bien en compte un certains types d'indépendants, ceux que j'appelle plus haut **les indépendants de l'ère salariale** : médecins, artisans, commerçants, etc. Ils ne bénéficient certes pas d'une protection équivalente à celle des salariés, car ils sont hors deal "sécurité contre subordination" de notre code du travail. En revanche, tout une constellation d'indépendants qu'Alain Supiot recense déjà en 2001 dans son article "*Les nouveaux visages de l'indépendance*" est apparue progressivement aux côtés et souvent en lien avec le salariat : **les indépendants de l'ère des plateformes**, mais aussi ces **travailleurs hybrides au sein même du salariat**, à l'instar des précaires abonnés à l'alternance de contrats courts et de chômage. S'ils bénéficient d'une protection minimale, elle est sans commune mesure avec celle des salariés.

Ceux-ci se trouvent confrontés à trois difficultés. **La première est statutaire**, en lien avec l'identité et la reconnaissance sociale. Nos instance d'intégrations et représentations collectives sont encore étroitement liées au statut salarial : comment répondre à la question "*qu'est ce que tu fais dans la vie*" sans rentrer dans une explication longue et obscure ? Les identités multiples, sa place au sein d'un groupe, tout cela n'est pas si évident surtout pour ceux dont le capital socio-culturel est faible. Ensuite, **la répartition des risques leur est défavorable**, en particulier les risques liés au logement, au crédit et la santé. En l'absence de sécurité institutionnellement garantie, nombre d'indépendants subissent un parcours de vie aussi fragmenté et incertain que le parcours

professionnel. **Ce qui fait frein à une évolution de ce déséquilibre, c'est leur incapacité à formuler des revendications, faute d'organisation en corps intermédiaire :** il n'y a pas en France de syndicat de freelances, et encore moins de force de représentation qui défendrait les intérêts de tous les indépendants. Qui négocierait avec les pouvoirs publics et les plateformes ? Au-delà de la question de conscience de groupe, très faible pour le moment, la question de savoir qui jouera ce rôle dans le futur proche sera déterminante pour l'évolution à venir de leur place dans nos sociétés.

Quelles sont les nouvelles institutions qui pourraient se créer ou celles qu'on pourrait adapter pour répondre à ces difficultés ?

On a devant nous trois voies, qui relèvent chacune d'une vision et d'un choix de société. La première consiste à **préserver le modèle du salariat** en créant des institutions, dispositifs ou régimes **spécifiques aux indépendants** sans toucher à la sécurité sociale, au chômage, à la formation pour tous. En apparence plus simple, c'est une usine à gaz, il suffit de regarder le RSI. La seconde voie est plus universaliste, et plus réaliste politiquement : acceptons que les formes de travail sont multiples et relèvent des choix individuels et collectifs, et **refondons les institutions existantes afin de garantir sécurité, protection et formation pour tous les travailleurs**. La troisième voie est **la décorrélation totale de la protection sociale du travail** : c'est par exemple le sens d'un revenu de base ou encore de services publics universels.

Pour changer, ces institutions anciennes ont besoin d'une nouvelle institution motrice que pourrait incarner **le compte personnel d'activité**. Ma vision du CPA est qu'il devrait être le vecteur d'une refonte du système sur la base d'une combinaison entre des services universels et des droits spéciaux, adaptés aux parcours professionnels plus particuliers. La distinction salarié / non salarié devrait y jouer un rôle mineur. Certains services pourraient être rattachés à une sécurité sociale refondée et vraiment universelle, à l'instar de la protection santé, de l'accès au logement et au crédit. D'autres devraient bénéficier au plus grand nombre mais être liés au moins en partie au parcours professionnel, je pense notamment à la formation, dont l'organisation devrait par ailleurs être entièrement remise à plat.

Ne nous faisons pas d'illusions, toute cette machinerie est très complexe et prendra du temps. Pendant ce temps, **la société civile et les entreprises ont un rôle de premier plan à jouer**, en particulier les syndicats et les plateformes, comme espaces de construction, de réflexion, de revendications et d'expérimentation. Les nouvelles formes organisationnelles expérimentées à un niveau meso en sont le fer de lance : les plateformes comme Malt, des entreprises qui réinventent la gouvernance et l'organisation du travail, les coopératives d'activité et d'emploi, toutes sont aujourd'hui au coeur d'un réacteur que les politiques regardent avec distance, voire méfiance.

Pensez-vous qu'il soit pertinent de parler de vision ou projet politique sur ce sujet

De quoi parle-t-on ? S'il s'agit de favoriser et accompagner le développement du travail indépendant, c'est au mieux une partie d'un projet politique qui ne nous dit rien de son ancrage idéologique. Un candidat peut parfaitement soutenir un tel projet et être conservateur socialement en profitant de l'occasion pour détricoter un à un les dispositifs de protection conquis au 20ème siècle. Je pense qu'on doit inclure le soutien à la montée des freelances dans un projet plus large, une vision de l'organisation du travail qui serait la colonne vertébrale d'un programme politique, et non "une de ses composantes". D'ailleurs, pour entrer dans un débat véritable entre universalisme et individualisation, droits liés au travail versus primauté de la citoyenneté, il serait bien de voir **émerger des projets solides et au-delà du salariat** tant à gauche qu'à droite.

Pensez-vous que le sujet des freelances soit suffisamment pris en compte dans cette campagne présidentielle ?

Non, il ne l'est pas, et ce qui est plus grave, c'est que la question du travail plus généralement est envisagée avec sous les prismes bien anciens : plein-emploi, valeur travail, travailler plus pour gagner plus, etc. Même la réduction du temps de travail n'y a plus ses lettres de noblesse. Certes, un effort a été fait sur la communication : Hamon propose un "*revenu universel*", en fait un RSA amélioré, et Macron parle d'"*universalisation de la protection sociale et de Pôle Emploi*" afin d'inciter tout le monde à se mettre au travail, quel qu'en soit le prix. Je regrette en particulier **le manque d'imagination** de la gauche sur ce sujet, coincée entre l'acceptation par le PS de l'agenda libéral incarné par la flexisécurité et le conservatisme tout-salarial des gauches radicales. Que les débats tournent pour la plupart autour des questions techniques et chiffrées -- code du travail, réduction du nombre de fonctionnaires -- témoigne d'une certaine **dépolitisation de cette campagne**. On peut se réjouir qu'il reste un espace immense pour l'émergence de nouveaux mouvements politiques porteurs de visions novatrices, si bien sûr l'issue des élections leur en laisse l'opportunité.

LE RSI DEVRAIT-IL ÊTRE RÉFORMÉ ?

Le régime social des indépendants (RSI) est l'organisme qui assure la protection sociale obligatoire des travailleurs indépendants, artisans, industriels et commerçants, et professions libérales. Sa gestion, sévèrement critiquée de toutes parts, mécontente notamment nombre de ses assurés, qui estiment la qualité de service insuffisante.

Créé en 2006 dans le cadre d'une démarche de simplification, le RSI compte aujourd'hui près de **7 millions d'affiliés**. Il a versé **18 milliards d'euros de prestations en 2015**. Des dysfonctionnements ont mis en péril de nombreuses entreprises depuis la réforme de 2008, qui visait à créer un «interlocuteur social unique». En 2012, la Cour des comptes a même parlé de «*catastrophe industrielle*» à propos du RSI. Pour remédier à certains des problèmes mis à jour, plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement pour simplifier les démarches et ajuster les acomptes de cotisations. Mais ces mesures apparaissent aujourd'hui comme insuffisantes.

D'après notre étude Malt-OuiShare, la protection sociale, le transfert des prestations gérées par le RSI au régime général et le fonctionnement du RSI sont les trois premiers sujets que les freelances souhaiteraient voir abordés dans les débats politiques. Ils sont très nombreux à penser que les services du RSI sont **de qualité insuffisante** et à souhaiter que ceux-ci s'améliorent.

Cette année, plusieurs candidats à l'élection présidentielle **proposent de supprimer le RSI** et de rattacher les indépendants au régime général (c'est-à-dire à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, ou CNAM). **Pourtant, cette idée ne fait pas l'unanimité parmi les indépendants car elle impliquerait, pour établir une égalité de traitement avec les salariés, une forte augmentation des cotisations sociales acquittées par la plupart des indépendants**. C'est pour cela que l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) a pris position contre la suppression du RSI.

Tous s'accordent sur l'idée que le RSI, sans être forcément supprimé, **doit être réformé en profondeur**. L'une des pistes de réflexion pour améliorer son fonctionnement consiste à laisser des entreprises tierces développer des services de meilleure qualité. Avec l'open data, le RSI pourrait devenir une plateforme sur la base de laquelle des startups pourraient développer des applications plus simples et mieux adaptées aux besoins des assurés… qui finiraient par dépasser en qualité les services rendus aux salariés par le régime général.

INTERVIEW DE GASPARD KOENIG : NOS INSTITUTIONS ONT ÉTÉ PENSÉES POUR LE SALARIÉ

Gaspard Koenig
est écrivain et président du think tank Génération Libre.

Que vous inspirent les résultats de l'étude Malt - OuiShare sur le freelancing en France ?

Ils confirment l'idée d'un déclin progressif du salariat comme norme sociale dominante. Le fait que les freelances aient presque tous **choisi d'être indépendants** est une formidable réponse à l'idée de l'aliénation des freelances souvent mise en avant. Choisir ses horaires, être son propre patron, etc. : tout cela correspond à un individualisme croissant qui extrait les individus des structures écrasantes que l'on connaît.

Cette transition ne se passe pas sans frictions car le monde est pensé pour le salarié. Par exemple, à ***Génération Libre***, nous avons travaillé avec un jeune freelance auto-entrepreneur, qui n'avait aucune envie d'être salarié. Mais un jour, il nous a demandé un CDI uniquement pour pouvoir louer un appartement. **Tout cela montre bien à quel point nos modes de vie et nos modes de travail réels sont en décalage avec nos institutions.**

On peut dire la même chose à propos des minima sociaux. Notre Etat providence repose entièrement sur l'emploi salarié pour répondre à des "*accidents de parcours*". **Or la notion d'accident de parcours n'est plus pertinente dans notre économie puisqu'il n'y a plus que ça !** C'est pour cela que le RSA ne fonctionne plus. A ***Génération Libre***, nous croyons au revenu universel pour cette raison.

Peut-on parler d'un "mouvement" des freelances en France ?

Je ne crois pas qu'il existe en France un mouvement structuré, à l'inverse des Etats-Unis qui ont, avec la ***Freelancers Union***, inventé le syndicalisme des indépendants. C'est là que le syndicalisme a beaucoup d'avenir. On peut aussi imaginer un renouveau des coopératives dans le monde des indépendants. Ça serait une bonne chose que les chauffeurs ***Uber*** puissent s'organiser pour refuser le travail à un certain prix.

Idéologiquement, les libéraux étaient autrefois pour le salariat et les marxistes y étaient hostiles. Aujourd'hui, les positions se sont inversées et les libéraux réfléchissent à la création d'institutions pour favoriser le développement du travail indépendant. Il y a aussi eu un renversement vis-à-vis du rôle de l'Etat.

C'est la **Belgique qui a pris une longueur d'avance en la matière** : le gouvernement belge, idéologiquement libéral, a passé **une grande loi sur l'économie collaborative** qui a mis tous les actifs sur un pied d'égalité.

Côté entreprises, y a-t-il des freins au développement du freelancing ?

Les entreprises font à de plus en plus appel aux freelances. Mais l'un des freins reste **le risque juridique de requalification des freelances en salariés**. C'est un vrai risque, en France comme aux Etats-Unis. Or, il dépend exclusivement de la notion de "*lien de subordination*" qui figure dans le contrat de travail salarié. **Si on ôtait le lien de subordination du contrat de travail classique, cela pourrait rendre l'ensemble beaucoup plus fluide.** Plus personne aujourd'hui n'est renvoyé pour "*insubordination*", le concept est devenu obsolète.

Ce qui fonctionne très bien pour les développeurs informatiques, dont la position est favorable sur le marché, peut-il in fine fonctionner aussi pour les autres ?

C'est vrai que la situation des développeurs informatiques est très avantageuse. Ils peuvent dicter leurs conditions à leurs clients. Probablement que d'ici quelques années, cela sera moins le cas car de nombreux nouveaux développeurs vont entrer sur le marché. Avec l'apprentissage du code à l'école, on va créer des nouvelles vocations.

N'oublions pas que le travail indépendant n'est pas pour tout le monde. C'est pour cela que les solutions de portage salarial pourraient prendre de l'ampleur. Avoir une garantie de salaire, tout en conservant flexibilité et autonomie au travail, c'est idéal. Beaucoup de statuts hybrides vont se développer pour rendre les situations plus soutenables pour ceux qui n'ont pas la position très avantageuse des ingénieurs IT.

Les freelances regrettent de ne pas être plus mis en avant dans les débats politiques et économiques ? Quelle est la place des freelances dans les débats de la campagne présidentielle ?

J'ai le sentiment qu'ils ont une bonne place dans cette campagne, au contraire. **Les politiques s'occupent habituellement davantage du reflet du monde d'hier que de l'anticipation du monde de demain.** Ils ne peuvent nier la réalité sociale du pays qui, en dehors des centres urbains, tourne encore très majoritairement autour du salariat. Mais cette année, le statut des indépendants a beaucoup occupé les candidats. Hamon, Fillon et Macron en ont parlé. Avec l'idée de nationaliser l'assurance chômage pour que les indépendants puissent bénéficier du chômage, Macron est même plus radical sur le sujet que personne ne l'avait été auparavant.

Le RSI a également été beaucoup débattu. Tous les candidats se sont exprimés sur le sujet. Certains pour prôner la suppression du RSI et l'alignement des indépendants sur le régime général. D'autres, comme Mélenchon, pour affirmer la possibilité de choisir son assurance (sur ce point-là, Mélenchon est le plus libéral des candidats !).

Plus généralement, les pistes politiques sont à chercher du côté de la portabilité des droits, des données bancaires, etc. **Mais nous croyons aussi beaucoup à la réforme de la solidarité : l'idée du revenu universel, c'est d'assurer à chacun le filet de sécurité fondamental pour qu'il puisse disposer pleinement de sa liberté et effectuer ses choix sans craindre la misère.** Si la société assure la satisfaction des besoins primaires, alors l'individu pourra décider de sa vie librement sans être dépendant du bon vouloir d'un employeur ou de l'Etat.

SOURCES

> http://www.efip.org/future-working-the-rise-of-europeans-independent-professionals

> http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Employment_statistics/fr

> http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lfsa_esgan2&lang=fr

> http://magazine.ouishare.net/fr

> http://www.lefigaro.fr zemploi/2017/02/28/09005-20170228ARTFIG00127-ce-que-gagnent-les-travailleurs-independants-en-2017.php

> https://medium.com/@q.debavelaere/devenir-freelance-quel-statut-choisir-58d421292cd7#.pc0gxp81f

> http://www.willbegroup.com/en/francais-peut-on-vraiment-travailler-de-partout/

> https://medium.com/switch-collective/la-mal%C3%A9diction-de-l%C3%A9onard-de-vinci-et-le-futur-du-travail-cbd9a739d10e#.pfifzh82v

> https://medium.com/wemind-stories/les-freelances-ont-ils-vraiment-moins-de-droits-que-les-salari%C3%A9s-2c7371cf7c8b#.7cxmo8ktq

> http://www.latribune.fr/economie/france/le-syndicat-des-professions-liberales-s-oppose-a-la-suppression-du-rsi-640225.html

> http://mademoisellemodeuse.com/freelance-bilan

> https://medium.com/willbe-group/tous-artisans-au-21%C3%A8me-si%C3%A8cle-1f2addfb6862#.1lt2plv3u

> https://medium.com/switch-collective/in-search-of-lost-solidarities-1d5311d1b98f#.xbaxdrog7

> http://www.usine-digitale.fr/article/vous-avez-du-mal-a-recruter-des-profils-it-et-si-c-etait-vos-process-rh-qui-etaient-a-cote-de-la-plaque.N510709

> http://blogs.lse.ac.uk/businessreview/2017/03/08/employees-v-entrepreneurs-have-the-two-categories-become-irrelevant/

> http://www.universalis.fr/encyclopedie/individuation-sociologie/

> http://www.vox.com/culture/2017/3/10/14883798/kids-crash-dads-bbc-interview-why

> http://www.latribune.fr/carrieres/quel-nouveau-modele-pour-le-travail-a-l-ere-numerique-489533.html

> https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/communaute/0211795695874-wework-va-ouvrir-une-deuxieme-adresse-a-paris-en-2017-305957.php

> https://the-young-thinker.fr/devenir-digital-nomad-gagner-argent-voyageant/

> https://en.wikipedia.org/wiki/WeWork

> https://fr.wikipedia.org/wiki/Auto-entrepreneur

> https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/auto-entrepreneur/autoentrepreneurs-leur-nombre-depasse-le-million-206701.php

> http://www.myae.fr/actualites/631-20161108-limite-ca-seuil-de-tolerance-plafond-auto-entrepreneur-2017.html

> https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_par_actions_simplifi%C3%A9e_unipersonnelle

> https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_social_des_ind%C3%A9pendants_en_France

> http://www.fondation-travailler-autrement.org/etudes/travailleurs-independants-identites-perceptions-besoins/

> http://www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/independent-work-choice-necessity-and-the-gig-economy

ÉTUDE
LE FREELANCING EN FRANCE 2017

malt OUISHARE

Pour retrouver l'infographie complète
et le communiqué de presse :
https://www.malt.fr/etude-freelance-2017